Tournage de la Série Cassandre

FORT BARRAUX
SOUS LE FEU DES PROJECTEURS !

Les 4 et 5 octobre derniers, les techniciens de la série télévisée « Cassandre », diffusée chaque début d'année sur France 3 ont posé leurs caméras sur la commune et plus précisément à Fort Barraux. Réalisée par François Guerin avec dans les rôles principaux Gwendoline Hamon, Stéphane Varga, Dominique Pinon ou encore Jessy Ugolin, cette fiction fait la part belle à l'intrigue policière le tout sur fond d'enquêtes rondement menées.

À cette occasion nous avons pu rencontrer le directeur de production de France Télévision, Cédric Eyssautier, qui a bien voulu nous accorder une interview :

Petit Barrolin : Parlez-nous un peu de cette série, comment est-elle née ?

Cédric Eyssautier : *« La série Cassandre est produite par la société Barjac Production tout en étant réalisée avec les moyens techniques de France Télévision. C'est l'histoire d'un commissaire de police du 36 quai des Orfèvres à Paris, incarné par Gwendoline Hamon, qui fait le choix de descendre à Annecy avec son fils. Dès lors ce policier réputé prend en charge le commissariat d'Annecy avec très vite diverses et nombreuses enquêtes à résoudre ».*

Petit Barrolin : Vous êtes ici dans un haut lieu de l'Histoire. Pourquoi avoir choisi Fort Barraux pour le tournage de cet épisode ?

Cédric Eyssautier : *« Pour cet épisode, intitulé « Loup gris », nous étions à la recherche d'un décor de caserne pour le tournage des extérieurs, les intérieurs étant réalisés à Lyon. Dès lors notre équipe de repérage s'est mise en quête de trouver le lieu approprié tout en sachant que nous privilégions les endroits proches des montagnes. Plusieurs sites ont été vus et c'est Fort Barraux qui a été retenu de part tout d'abord son cachet architectural, les belles perspectives qu'il nous offrait mais aussi de part l'accueil qui nous a été réservé par la municipalité. Ceci joue beaucoup dans nos choix car nous voulons vraiment pouvoir travailler en toute confiance. Les élus ont été séduits par notre projet, nous par le site ».*

Petit Barrolin : Comment s'est déroulé le tournage ?

Cédric Eyssautier : *« A vrai dire on ne pouvait rêver mieux. Le beau temps a été au rendez-vous ce qui facilite toujours le travail des acteurs mais aussi des équipes de tournage, des techniciens. Nous sommes restés deux jours au fort avec 35 figurants par jour. Nous avons ainsi pu tourner des séquences autour de la place d'armes, au stand de tir mais aussi avec l'aide de drones. Au final tout a été réuni pour faire du très bon travail ».*

Petit Barrolin : Pouvez-vous nous dire quelques mots de l'intrigue de cet épisode sans bien évidemment nous en dévoiler ses secrets ?

Cédric Eyssautier : *« Le commissaire Cassandre va devoir enquêter sur la mort, accidentelle ou non, d'un chasseur qui, en participant à une battue aux loups est mortellement blessé par une balle en plein cœur. Ce chasseur n'est autre qu'un ancien militaire qui a notamment participé au conflit au Mali. L'enquête s'annonce donc difficile et pour mener à bien leur mission les équipes de la police doivent collaborer avec la gendarmerie et bien entendu l'armée en entrant dans cet univers très fermé ».*

Petit Barrolin : Quand sera diffusé cet épisode sur France 3 ?

Cédric Eyssautier : *« Pour l'heure il est difficile de répondre à cette question car le tournage doit se terminer à la fin de ce mois d'octobre et ensuite nous avons encore un mois de travail pour le montage final. 4 épisodes de la série sont tournés chaque année, celui-ci étant le dernier il est très probable que la chaîne le diffusera dans le courant de l'hiver 2019 ».*

Le Petit Barrolin

Bulletin d'informations municipales n° 63 - Octobre 2018

Agenda
EXPO : LE RETOUR DE LA PAIX
P. 2 de couverture

Focus
LES GROS CHANTIERS DE CES DERNIERS MOIS
P. 10 et 11

Zoom
L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DE FORT BARRAUX
P. 12 et 13

Toutes les infos de notre village sur **www.mairie-barraux.fr**

Agenda

Novembre

Du 6 au 25
- EXPOSITION CENTENAIRE 1914-1918
  → *Salle Vauban et Fort Barraux*

Dimanche 11
- CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
  Municipalité
  → *11h45 Monument aux Morts*

Samedi 17
- EXPO VENTE BRODERIE
  Les Pénélopes
  → *à partir de 10h Maison Bèque*

Décembre

Samedi 1er
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
  FNACA
  → *Salle de La Gache*

Samedi 8
- MARCHÉ DE NOËL
  Municipalité
  → *de 10h à 19h place des écoles*

Samedi 15
- DISTRIBUTION DU COLIS DES ANCIENS
  Commission CCAS
  → *à partir de 9h*

Dimanche 16
- AUDITION DE NOËL
  Association musicale de Barraux
  → *Salle de La Gache*

Janvier 2019

Dimanche 6
- VŒUX DU MAIRE
  Présentation du programme culture 2019
  → *Salle Vauban*

Vendredi 11
- A.G. COMITÉ DE JUMELAGE
  → *Salle Pré de l'Ours - Maison Bèque*

Chères barrolines, chers barrolins

Après un été particulièrement chaud, l'heure de la rentrée scolaire a sonné en ce lundi 3 septembre au matin.
Avec cette dernière, c'est tout notre village qui reprend peu à peu vie après cet intermède estival bien souvent dévolu au farniente.
Avec 73 élèves, l'école maternelle voit ainsi ses effectifs quelque peu augmentés tandis que, malheureusement, ils sont en baisse en élémentaire avec 129 élèves, ce qui a eu pour conséquence la fermeture d'une classe.
Cette rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles grâce notamment à un excellent travail de tous ceux qui l'ont préparée avec le plus grand soin, pour le plus grand bien de vos enfants et je veux ici les en remercier.
Le retour à la semaine de 4 jours va à nouveau quelque peu chambouler les emplois du temps mais gageons qu'il sera prolifique pour nos petits barrolins avec une fatigue moindre.

Quelques jours avant cette rentrée des classes, et comme je vous l'avais annoncé, les travaux des giratoires à La Gache ont démarré et devraient se terminer très probablement d'ici à la fin de l'année. Comme le Département de l'Isère s'y était engagé, la circulation n'a pas été et ne sera pas coupée. Une déviation a été mise en place dans le sens La Gache-Barraux et à ce sujet je voudrais remercier les riverains pour leur compréhension.

Concernant la future Maison du Département, en lieu et place de la cave coopérative dont les travaux de démolition devraient débuter au début de l'année 2019, un jury s'est réuni pour choisir le lauréat du concours d'architecte. Le dossier avance, ce qui va nous permettre de pouvoir travailler sur le projet de la surface de terrain restante.

Les travaux de La Cuiller quant à eux avancent au mieux et devraient être terminés d'ici la fin du mois de novembre.
Pour ce qui est de la route forestière, là encore les travaux de création sont terminés, malgré les aléas climatiques et un impressionnant glissement de terrain, ce qui va nous permettre de mieux valoriser nos coupes de bois.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne et à travers ce bulletin municipal une très belle lecture.

Christophe ENGRAND
Maire de Barraux

Parution trimestrielle : Janvier - Avril - Juillet - Octobre
Directeur de la publication : Christophe ENGRAND
Directeur de rédaction : Alain Baud
Rédaction : Michèle MARTIN DHERMONT, Noël REMY
Photos : Mairie de Barraux - Associations - Patrick DESAY
Conception - Impression : Imprimerie NOTRE DAME
Imprimé avec encres à bases végétales / Papier PEFC / Fabrication à partir de pâte sans chlore

Conseil municipal

Synthèse du Conseil municipal

Les comptes rendus détaillés sont disponibles en mairie et en téléchargement sur le site internet de la commune :
www.mairie-barraux.fr

Jeudi 27 septembre 2018

Ces délibérations ont été validées :
- Renouvellement de la convention de coopération décentralisée avec l'association ARCADE (intervention de l'association pour présentation des actions et bilan).
- Admission en non valeur.
- Décision modification N°1 (annule et remplace la 24-2018).
- Transfert du résultat du budget EAS.
- Indemnité de conseil au trésorier.
- Désignation des membres de la commission locale « Site Patrimoniale Remarquable (SPR) ».
- Programme des coupes de bois 2019.
- Travaux du ruisseau du Séchident dans le cadre de la tempête Eleanor.
- Embauche d'un contractuel en remplacement d'un agent titulaire en disponibilité.
- Création d'un emploi PEC.
- Renouvellement adhésion au contrat assurance statutaire / CDG 38.
- Mise à jour du tableau des effectifs.
- Ratios d'avancement de grade.
- Questions diverses, Agenda.

Vie municipale

Internet

le déploiement de la fibre

Pour toute information sur Haut Débit :
www.iserethd.fr/

Sécurité

Code de la route les limitations de la vitesse

En agglomération, le code de la route prévoit une limitation de la vitesse à 50 km/h. Certaines portions des villes peuvent également être limitées à 30 km/h, dans le cadre d'une zone 30.
Pour la sécurité et le bien-être de tous, respectons les limitations de vitesse.

Sommaire

- MUNICIPALITÉ : . . . . . 2 et 3
- COMMISSIONS : . . . . . 4 à 9
- FOCUS : le point sur les travaux . . . . . 10 et 11
- ZOOM : Association de Sauvegarde et de Valorisation de Fort Barraux 12
- VIE ASSOCIATIVE . . . . . 13 à 17
- REPORTAGE : Fort Barraux sous les feux des projecteurs 18

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN BARROLIN :
FOCUS : le Cœur de Village / ZOOM : la CLIS

Annie

Maryline

Mairie

Tél. 04 76 97 37 17
www.mairie-barraux.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : fermé
Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h
Mercredi : 8h-12h
Samedi : 9h-12h

Horaires d'ouverture du service d'urbanisme :
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

État civil

Naissance

Gabin WESPES . . . . . 19 juillet
Eléna FERRY . . . . . 1er août
Naïm VANDENBERGHE . . . . . 12 septembre
Naomi MONLEVIS . . . . . 12 septembre

Mariage

ERRATUM : Dans le bulletin n° 62 de juillet 2018, il fallait lire Christelle CHARLES et non Ludivine CHARLES.
Marc-Henri ANNIS & Christelle CHARLES . . . . . 30 juin

Joris ARANEGA & Alexia DI CARO . . . . . 17 août
Simon PORTIER & Emilie GUILLAUDIN . . . . . 22 septembre
Walid BOUNOUA & Cyndie AMIEZ . . . . . 22 septembre
Pascal DURAND & Bérengère FRESCHI . . . . . .13 octobre

Décès

FOSTIER Maurice . . . . . 26 juillet
DAGUZAN Gérard (ancien prêtre à Barraux) 16 septembre
LEGRIS Janette née ZÉLANI . . . . . 5 octobre
CECON René née RAMBAUD . . . . . 13 octobre

Architecte conseil

Philippe BOUCHE

Le 2e vendredi de chaque mois.
Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie.

Conciliateur de justice

M. JESIOR.
Prendre rendez-vous à la mairie de Pontcharra.

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez :

Téléphoner au 3915 serveur national 24h/24.

Ou lire le nom de la pharmacie de garde sur l'affiche apposée à la porte de la pharmacie la plus proche de votre domicile.

Civisme

Ramassage des ordures ménagères

À plusieurs reprises, les poubelles de certaines rues de notre village n'ont pas été ramassées. La mauvaise surprise a concerné les rues de la Rua et de la Ganterie. A cause du mauvais stationnement de véhicules, le camion de ramassage n'a pas pu emprunter ces rues pour effectuer sa tournée.
Chacun doit pouvoir prétendre à ce service et faire en sorte de ne pas gêner le passage des véhicules de ramassage.
De la même façon, les pompiers doivent pouvoir accéder à nos habitations jour et nuit.
Nous en appelons donc au civisme de chacun.

Recensement militaire

Le jeune ou son représentant légal doit se présenter à la mairie muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française.
- Livret de famille revêtu, le cas échéant, des mentions prévues à l'article 28 du code civil.

Inscription sur les listes électorales

Jusqu'au lundi 31 décembre 2018
de 9h à 12h en mairie

Pièces à fournir :
- pièce d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Distribution d'ampoules à LED

Le Parc naturel régional de Chartreuse a bénéficié de 2500 duos d'ampoules LED offertes par EDF grâce à un partenariat avec le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer dans le cadre du label Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) dont bénéficie le Parc de Chartreuse.
Elles ont été distribuées aux membres du comité syndical du Parc naturel régional de Chartreuse qui on fait la distribution dans chacune de leurs communes : 59 communes sont concernées.
Nous proposons donc aux familles non imposables de se présenter en mairie avec leur avis de non imposition. Il leur sera remis gratuitement un duo d'ampoules LED à vis.
Attention : quantité limitée.

Conseillers Départementaux

Planning des permanences
de Martine Kohly et Christophe Engrand
pour le 2e semestre 2018
Mardi 4 décembre 2018
de 16h à 17h
Maison du territoire à Bernin
71 chemin des sources

Merci de prendre rendez-vous auprès de notre collaboratrice :
Géraldine ROUSSEAU-MORERE :
Par téléphone au 04 76 00 38 49 - Par mail : geraldine.rousseau-morere@isere.fr

Vols à la roulotte

les conseils des gendarmes

Les vols à la roulotte ni n'augmentent, ni ne faiblissent. Et parce qu'ils ne faiblissent pas, la gendarmerie fait le point sur les astuces pour éviter de se faire piéger.

La gendarmerie demande aux communes de relayer son appel à la vigilance.

Sur tous les parkings, cimetières, sites touristiques, chemins de randonnées …, les délinquants procédent toujours en brisant les vitres des voitures à l'intérieur desquelles se trouvent des objets visibles, ou volent les effets personnels laissés par les promeneurs et joggeurs dans leurs coffres.
Il est demandé aux mairies de sensibiliser leurs administrés à cette problématique. Il en va de la responsabilité de chacun.

Tout ce qui peut se revendre ou à défaut, servir, est à bannir dans les voitures.

Exemples d'objets volés : sac à mains, portefeuille, portable, carte d'identité, permis de conduire, caisse à outils, …
Les moyens de paiement, le numéraire ne doivent pas rester dans une voiture seule.
L'outillage rangé dans un véhicule de société, comme un taille-haie par exemple, fait partie des objets convoités par les voleurs.

Quelques conseils donc :

- Ne pas laisser votre véhicule seul le moteur en marche ou les clefs sur le contact ; verrouiller les portes et fermer complètement les vitres.
- Pas de sac à main ou d'objets de valeur apparent ;
- Pas d'objet sous un siège ;
- Pas de papiers d'identité ou de carte grise même dissimulés dans la boîte à gants ou dans le coffre ;
- Pas de câbles de recharge de vos appareils ou de supports GPS sur le pare-brise ;
- Pas de GPS laissé dans votre véhicule avec votre adresse en mémoire
- Éviter de stationner votre véhicule dans des endroits sombres et isolés.

En cas d'effraction sur votre véhicule
appeler immédiatement le 17

Règlementation des feux

le brûlage est interdit

Les feux de particuliers sont interdits sur l'ensemble des communes du Grésivaudan.
D'autres solutions existent pour se débarrasser des déchets verts du jardin et les valoriser.

L'arrêté préfectoral (2008-11470) règlemente le brûlage du bois et des végétaux provenant des débroussaillements, tailles de haies ou d'arbres, tontes de pelouses, etc.

Ainsi les habitants des communes ayant accès à une déchetterie intercommunale ont l'interdiction de brûler à l'air libre leurs déchets verts et doivent utiliser les services mis à disposition par la communauté de communes.

Horaires de la déchèterie de Pontcharra

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le Mardi et le Jeudi : de 14h à 19h
FERMETURE À 18H EN HIVER

Transports

La rentrée des collégiens et lycéens a été un peu plus compliquée cette année, notamment en matière de transport scolaire, géré par l'intercommunalité sous l'appellation commerciale TOUGO.

Les restrictions budgétaires ont engendré plusieurs changements :

- Fin de la gratuité des transports avec le choix de deux formules :

- Abonnement annuel pour les moins de 26 ans
  Valable sur les réseaux TouGo (hors Skibus et RESA) et Transisère dans la limite du territoire du Grésivaudan.
  Valable du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.
  Tarif : 130 € *
  **Abonnement pouvant bénéficier de la tarification solidaire avec des réductions de moins 16,5 % à moins 66 % pour les QF (Quotients Familiaux) inférieurs à 1100 €.*
- Abonnement Scolaire
  Pour les scolaires (de la maternelle à la terminale), donnant droit à un aller-retour par jour en période scolaire uniquement et valable sur les tranches horaires suivantes :
  - avant 9h du lundi au vendredi,
  - entre 16h et 19h le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
  - et de 11h45 à 13h15 le mercredi.
  Valable du 1er septembre 2018 au 6 juillet 2019.
  Tarif : 40 €

- Changements d'horaires et de point d'arrêts,
  notamment dépose à la gare et non plus devant le collège pour les collégiens.
- Disparition des transports à la demande
  sauf pour les communes de montagnes.

Dès la première semaine, et pour donner suite à la réaction de nombreux parents de Barraux et Chapareillan, plusieurs réunions ont eu lieu entre élus municipaux et communautaires, parents d'élèves, principal et CPE du collège et responsables de TOUGO.
Les principaux problèmes étant :
- Le nombre insuffisant de place dans les bus avec des enfants laissés au bord de la route.
- Le départ d'un bus à 15h33 alors que les élèves sortent à 15h40 du collège.
- L'arrêt du bus à la gare et non devant le collège.
- Le manque de communication de TouGo.

Les 2 premiers problèmes ont été résolu dans les 2 semaines qui ont suivi la rentrée.

Concernant la communication, n'hésitez pas à vous inscrire à l'alerte par sms sur le site tougo.fr. Grâce au service SMS, vous recevrez gratuitement et en temps réel sur votre téléphone portable toute l'information de dernière minute en cas de perturbations, changements sur votre ligne et nouveautés du réseau TouGo.

Lundi 8 octobre, une dernière réunion a permis de faire le point, relevant toujours le problème de l'arrêt du matin à la gare. Il s'avère qu'amener les enfants devant le collège décale de 8 minutes l'arrivée des lycéens au Lycée. Pour que collégiens et lycéens soit à l'heure, il faudrait donc que les ramassages soient faits 8 mn plus tôt. Pour que ce changement soit effectif à la rentrée des vacances de la toussaint, il fallait que les parents répondent au plus tard le jeudi 11 octobre. Difficile pour les délégués de parents d'élèves, qui malgré les réseaux de contacter tout le monde. Difficile aussi de contenter tout le monde notamment pénaliser les lycéens au détriment des collégiens. La décision a donc été prise de ne rien changer et laisser cet arrêt du matin à la gare.

CMJ

Magali DEBERT

LES ÉLUS **ONT EFFECTUÉ LEUR RENTRÉE**

Les élus du Conseil Municipal Jeunes ont repris le cours de leurs travaux dans le courant du mois de septembre.

Un beau projet encadré par l'association Workspray, spécialisée dans ce domaine

Les élus du CMJ préparent leur projet

Lors de leur session de rentrée, au sein de la salle du conseil municipal, le groupe de jeunes élus s'est retrouvé afin de débuter la mise sur pied d'un projet tag qui leur tenait particulièrement à cœur. Pour les aider dans leurs travaux, ils ont fait appel à Thibaut Nesta de l'association Workspray, qui les a aidés tout au long de la préparation, mais aussi de la réalisation de cette œuvre qui a vu le jour courant octobre.

Après une première prise de contact, une nouvelle séance s'est tenue avec cette fois-ci, la réalisation du croquis avant sa retranscription sur un poste électrique qui est devenu tout simplement une œuvre d'art. Un beau projet qui allie l'art et l'embellissement du village.

Les élus du CMJ et leur animateur, devant leur œuvre, route de Chapareillan

Membres du CMJ :
Valentin Fayaud / Camille Anthelme / Julie Lamaury / Anouk Hingray Picouet Lucile Ortega / Siloé Nicolas / Gabriel Aït Ali Slimane

Membres de la commission Jeunesse :
Magali Debert, Élodie Rojon et Nathalie Huet.

Culture

Alain BAUD

LES SOIRÉES CULTURELLES **SE TERMINENT EN APOTHÉOSE**

Depuis deux ans la commune de barraux propose une programmation culturelle riche et variée et volontairement éclectique.
« L'équipe municipale a fait le choix d'avoir pour Barraux une politique culturelle ambitieuse qui , nous l'espérons, fera de Barraux et de Fort barraux les incontournables de la culture en Grésivaudan »

CONCERT
NUAGES DE SWING

Pour cette rentrée, c'est le groupe « Nuages de Swing » que nous avons invité à se produire une nouvelle fois salle Vauban, avec un show de près de deux heures autour du jazz et du swing.

Les spectateurs, venus à nouveau en nombre, ont pu se délecter d'un spectacle qui nous aura fait voyager dans ce monde du jazz, du swing … et de la musique des années 30 à 50.
Sur scène, Laurent Courtois et ses musiciens n'ont eu de cesse de faire résonner cette musique. La chanteuse Lily Marteen aura quant à elle interprété à merveille les répertoires aussi divers que variés de Charles Trénet, Jean Sablon, Yves Montand… mais aussi Henri Salvador, Michel Jonasz et bien d'autres.

CONCERT
LA CHORALE DU TOUVET

Plus de cinquante choristes sur scène pour une soirée d'anthologie, tout simplement éblouissante. La Chorale du Touvet a offert un véritable récital à un public barrolin toujours plus nombreux.
C'est le cœur d'hommes « I Caprini » qui entrait en scène et là, très vite le ton allait être donné.
Rejoint par le chœur des femmes, cette superbe soirée mêlait à la fois l'émotion, avec de nombreux hommages à des chanteurs disparus récemment, et le sublime avec des interprétations de chants gospel et l'exceptionnel « Ave Maria ».
Sous les ordres de leur chef de chœur Aude Moussy, la Chorale du Touvet a une fois encore émerveillé par son talent.

SOIRÉE SO FRENCH
GOOD TIMES GONE DU SWING SOUS L'BÉRET

Une merveilleuse soirée autour de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui
Une soirée comme chacun aimerait en vivre plus souvent, autour de la détente et du plaisir.
Une première partie placée sous le signe des hommages Une soirée autour de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui avec sur scène tour à tour deux groupes qui auront su faire chavirer de bonheur le public.
Et en premier lieu, « Good Times Gone » et sa formidable interprétation de tubes à 3 voix tels notamment « Mistral gagnant » ou encore « Retiens la nuit ». Des chansons d'anthologie mais aussi de beaux hommages rendus à des artistes disparus à l'image de Johnny Hallyday, Charles Aznavour, Michel Berger ou France Gall. Le bonheur que de réentendre leurs succès qui allaient s'entremêler à merveille avec des tubes des Rita Mitsouko, de Christophe, Noir désir et bien d'autres encore.
Un second acte plus populaire et rythmé
Puis vint le temps de voir monter sur scène le collectif « Du Swing Sous l'Béret ». Là encore, dans un registre certes différent, la chanson française allait être à l'honneur et très vite dans la salle le public se mit à vibrer. De Brassens à Mano Solo en passant par Brel, Bashung ... toute la beauté de la chanson française allait ainsi être mise en lumière. Une recette du bonheur en quelque sorte pour un public qui allait en redemander tant cette soirée fût magique.

Associatives

Noël REMY

JOURNÉE DU **PATRIMOINE**

Pour la 2e année, le patrimoine et le terroir local se sont donnés rendez-vous au fort Barraux. Une idée qui au départ pouvait paraître quelque peu surprenante mais qui au final aura été un franc et beau succès.
Dimanche 16 septembre à Fort Barraux, les responsables de l'Association pour la Sauvegarde et la Valorisation de Fort Barraux, et en premier lieu leur président Pierre Marzocca, ont profité de ces 35e Journées Européennes du Patrimoine pour mettre en avant à la fois ces 400 ans d'histoire que représente ce site exceptionnel, mais aussi le savoir-faire de nos producteurs et artisans.
Aux abords de la place d'armes, 22 d'entre eux ont présenté tout au long de cette journée ensoleillée leur travail mais aussi leur passion, le tout sur fond de musique avec un orgue de barbarie. Si l'exposition consacrée à Lesdiguières aura été particulièrement prisée, les autres endroits du fort n'auront pas manqué de séduire un public toujours aussi impressionné devant cet imposant site. Au final quelques 2 000 visiteurs auront participé à ces 35e Journées Européennes du Patrimoine à Fort Barraux, un record qui en dit long sur la qualité de l'organisation mais aussi sur l'intérêt qui est porté à cette plus ancienne et plus prestigieuse place défensive des Alpes.

VIDE **GRENIER**

A l'issue de cette 20e édition, le vide-greniers du village est bien le plus imposant de la vallée semble-t-il !
Sous un soleil estival, comme pour mieux profiter de cette journée de liesse populaire dans le village, ce sont 240 exposants qui dès l'aube déballaient leurs étals sur quelques 676 mètres de distance. Un véritable plébiscite pour une animation qui au fil du temps, grâce à une organisation hors du commun, a su conquérir les amoureux de cette véritable passion qu'est le chinage.
Outre les exposants, plusieurs centaines de visiteurs ont arpenté le centre village et ses abords, à la recherche d'objets aussi divers que variés.
La municipalité remercie et félicite les bénévoles des deux associations organisatrices, le Comité de Jumelage et Les Compagnons de la Marche qui ont été présents et disponibles tout au long de ce dimanche.
Rendez-vous pour 2019 avec une nouvelle édition de ce vide-greniers à la fois convivial, amical et populaire.

Le groupe des bénévoles

MARCHÉ **DE NOËL**

La commission association et le Comité d'organisation se sont retrouvés le 11 octobre pour préparer le marché de Noël 2018.
Ce marché se déroulera le samedi 8 décembre de 10h à 19h, place des écoles.
Emplacement gratuit.
Renseignements et inscription dès à présent auprès du secrétariat de mairie et jusqu'au 19 novembre inclus.

FORUM DES **ASSOCIATIONS**

Un bel après-midi pour un riche tissu associatif
Au sein de la salle Vauban, 23 associations étaient présentes, avec un riche panel de choix tant sportif, culturel, social que solidaire. De nouveau les responsables des associations ont su répondre présent à notre invitation et nous en sommes les premiers ravis. Cela démontre, si besoin en était, que le village reste un lieu de vie et de partage où il fait bon se retrouver.
Merci à l'ensemble des bénévoles et à leur volonté de dynamiser encore et toujours la commune.

Urbanisme

Catherine GRANIER

UN NUANCIER
AUX COULEURS LOCALES

Notre village de Barraux est un Site Patrimonial Remarquable (SPR). La réflexion engagée depuis plusieurs années a abouti à la création d'un nuancier reprenant les couleurs locales appliquées traditionnellement sur les bâtiments.

Ce document propose des teintes pour les façades, les fenêtres, portes et volets et aide à les associer. Il est toutefois consultable au service urbanisme de la mairie.

Ce nuancier privilégie les associations d'une part de teintes douces pour les rues principales du centre, de la Cuiller et du Fayet, et d'autre part de coloris plus soutenus pour les rues adjacentes. Il vient compléter le règlement du SPR. Pour rappel toute modification de façade, de la couleur des volets à la réfection totale, doit faire l'objet d'une autorisation. Il en va de même pour les clôtures et portails.

L'architecte conseil vous assiste, si vous le souhaitez, pour choisir parmi les différentes teintes proposées. Les dernières rénovations dans la Grande rue sont des exemples de couleurs choisies avec son avis

Cadre de vie

Michèle MARTIN-DHERMONT

FLEURISSEMENT

Ces dernières années, au travers du concours départemental du fleurissement et du concours pour les particuliers, le Département a valorisé les démarches exemplaires de nos communes et créé une émulation permettant de proposer les meilleures d'entre elles au label villes et villages fleuris.

Avec l'élargissement des critères d'attribution des « fleurs », notamment, à la gestion environnementale, ou à la pertinence de l'aménagement paysager, l'obtention de la labellisatlon pour une commune est devenue plus complexe.

Conscient de la difficulté des communes iséroises à obtenir cette reconnaissance, le Département a décidé de remplacer le concours départemental et le concours pour les particuliers par la mise en place d'une ingénierie auprès des collectivités.

Le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) a été missionné par le Département pour assurer cet accompagnement auprès des communes volontaires qui s'engageraient dans la démarche.

Le CAUE, de par ses compétences sur la qualité de l'environnement, du paysage et de l'espace public, permettra aux communes de disposer d'une approche globale et pluridisciplinaire du fleurlssement Indispensable à l'obtention du label.

Une réunion d'information sur le Label Villes et Villages Fleuris est prévue le 5 novembre 2018 à Grenoble.

Nous ne manquerons pas de vous rapporter les informations sur cette nouvelle démarche.

A noter :
Le passage du jury de la commission départementale de fleurissement ayant été annulé cette année, aucun prix pour le fleurissement 2018 ne sera remis.

Espace Jeunes

Magali DEBERT

JULIEN ALBERTOLI
NOUVEAU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

Depuis plusieurs années déjà nous avons souhaité faire de l'Espace Jeunes un véritable lieu d'échanges et de partage pour vos enfants. C'est dans ce but que depuis le 8 octobre dernier un nouveau responsable a été nommé en la personne de Julien Albertoli.

Julien et Lénaïc

Diplômé en Licence Management Entreprise, titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et du Brevet Professionnel Jeunesse, Éducation Populaire et Sport (BPJEPS) mais aussi d'un diplôme d'accompagnement en randonnée pédestre, Julien Albertoli vient ainsi renforcer notre équipe au sein de laquelle Lénaïc Bertiaux reste bien évidemment présente. Après avoir occupé le poste de direction du secteur jeunes à St-Claude (Jura) entre 2005 et 2014 puis celui de responsable du secteur enfance/jeunesse et animation pour les 3/17 ans à Maglans (Haute-Savoie), Julien arrive donc ici à Barraux fort d'une solide expérience qui devrait lui permettre de mener à bien la mission que nous lui avons confiée, à savoir assurer la poursuite du travail déjà fait au sein de la structure tout en redynamisant cette dernière. Julien Albertoli va également avoir comme rôle de mettre en place le « plan mercredi » voulu par le gouvernement suite au retour à la semaine de 4 jours à l'école. Fort d'une solide expérience dans le domaine de la jeunesse, nul doute que Julien Albertoli, à qui nous souhaitons la bienvenue, saura mener à bien cette mission et ceci pour le plus grand bien de vos enfants.

Des futurs architectes

Les 6-11 ans, en action cet été

Visite du Parc des oiseaux pendant un des mini-séjours proposés. Les enfants ont A..DO..RÉ !
Sur site, accrobranche, construition d'une cabane, jeux d'eau à Détrier étaient au programme.

Les 11-17 ans, en action cet été

Cet été, les ados ont participé à un séjour de détente à Vitam Parc. Comme pour les séjours des plus jeunes, celui a été fortement apprécié.

Sur place, accrobranche, équitation et de nombreuses autres activités, leur ont permis de se retrouver entre amis.

Sensations fortes à Walibi pour nos ados

Les vacances de la Toussaint ont commencé !!!

Visite du parc du Domaine de Vizille avec l'incontournable brame du cerf.

Balade au Cirque de Saint-Même

Scolaire

Valérie BERGAME

Cette rentrée du 3 septembre 2018 a vu le retour de la semaine à quatre jours, après de longues heures de travail pour réorganiser les emplois du temps de tous les agents périscolaires.

MATERNELLE

73 élèves (soit 7 enfants de plus que l'année dernière) sont répartis en 3 classes :

- 21 en petite section avec Laurence ROSSI enseignante, directrice de l'école et Carole ARANEGA pour ATSEM.
- 25 en moyenne section avec Marie-Hélène ESPADA et Jessica GERVAISE pour ATSEM.
- 27 en grande section avec Dominique Moyroud et Patricia MOLLOT-GRANGER pour ATSEM.

De gauche à droite : Jessica GERVAISE, Marie Hélène ESPADA, Laurence ROSSI, Carole ARANEGA, Dominique MOYROUD, Patricia MOLLOT-GRANGER

ÉLÉMENTAIRE

129 élèves soit 18 de moins que l'année dernière.
Cela explique la fermeture d'une classe :

- 24 en CP-CE1 avec Delphine BIANCHI
- 26 en CE1-CE2 avec Caroline RAFFAELE, directrice
- 25 en CE2-CM1 avec Cathy FRIOULAUD
- 26 en CM1-CM2 avec Valérie MARGOTTON
- 28 en CM2 avec Aliénor COLAS

Caroline RAFFAELE

Aléonor Colas

Delphine Bianchi

Valérie MARGOTTON

Cathy Frioulaud

COURSE D'ORIENTATION

128 ÉLÈVES DE L'ÉLÉMENTAIRE ONT PARTICIPÉ À LA COURSE D'ORIENTATION

Alain Dautreppe

Mettant fin à un cycle orientation débuté dès la rentrée de septembre, ce sont 128 élèves de l'école élémentaire qui en ce mardi 9 octobre ont pris part à une course d'orientation au sein de la forêt de La Cuiller.

Sous la direction de notre intervenant sport Alain Dautreppe, avec le concours des enseignantes et de nombreux parents venus accompagner, les élèves ont ainsi parcouru les entrailles de la forêt pour une course allant de 45 minutes pour les plus rapides à 2h15. Mais comme toujours, aucun esprit de compétition n'était envisagé seul celui de prendre du plaisir était à l'ordre du jour.

Alain BAUD

LES GROS CHANTIERS DE CES DERNIERS MOIS

2018 s'achevant tout doucement, il nous a semblé important, à travers ce dernier bulletin municipal de l'année, de revenir sur les gros chantiers de ces derniers mois mais aussi sur ceux qui d'ici les prochaines semaines verront le jour. Des travaux programmés pour certains et d'autres qui font suite à la terrible catastrophe naturelle de ce début d'année.

RD 1090 : les travaux d'aménagement du carrefour de La Gache ont débuté

Depuis le 27 août dernier le Département de l'Isère a entrepris des travaux de grande envergure au niveau du carrefour de La Gache. L'objectif, assurer une meilleure sécurité des riverains mais aussi fluidifier au mieux un axe qui depuis l'affaissement du pont de La Buissière en 2013 est chaque jour un peu plus fréquenté.

Un projet qui remonte au début des années 2000 mais classé sans suite à l'époque

Pour autant ce projet ne date pas d'hier puisqu'il remonte à pas moins de 17 années où à l'époque la majorité du Conseil Départemental, alors Conseil Général, n'avait pas jugée bon de mettre tout en oeuvre pour la réalisation de ces travaux. Ce sera donc chose faite d'ici à la fin de l'année grâce notamment à l'implication de nos conseillers départementaux, Christophe Engrand et Martine Kohly qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de ce projet une des priorités du département. Et si dans le projet initial, celui du début des années 2000, un seul grand giratoire était prévu, il n'en sera pas de même aujourd'hui puisque deux giratoires, certes plus petits mais tout aussi utiles, verront le jour à l'issue de ce chantier. Avec ces deux giratoires le département va donc supprimer les deux carrefours à feux ce qui devrait donc, et ceci a été confirmé par une étude des services du département, désengorger cet axe qui, aux heures de pointe, est devenu quasi infranchissable.

1,480 million d'euros de budget pris dans l'enveloppe du plan de relance du département

Pour ce qui est des travaux et de la durée de ce chantier, le phasage qui a donc débuté il y a tout juste trois semaines s'effectuera en douze tranches et la durée devrait avoisiner les 4 mois. Malgré l'importance de ces travaux et la difficulté pour les entreprises à travailler au milieu des véhicules le choix a été fait de ne pas couper la circulation. Cette dernière est donc toujours possible et les services du département restent à la disposition des riverains pour les informer au mieux. Ce sont donc des travaux d'envergure, tant par leur durée que par leur coût, estimé à 1,480 million d'euros pris dans l'enveloppe du plan de relance mis en place par le département en 2015, qui sont actuellement en cours sur l'axe très fréquenté du secteur de La Gache.

La cave coopérative : un projet qui va voir le jour dès l'année prochaine

C'est un engagement prit lors de la campagne pour les élections municipales de 2014 qui va bientôt se concrétiser, à savoir redonner un certain attrait à l'entrée du village au niveau de La Gache.

En effet, comme nous vous en informons régulièrement, le processus de démolition de la cave coopérative va bientôt entrer dans sa phase finale.
Le but de ce projet, remettre la parcelle propre en vue d'accueillir la Maison du Territoire du Département de l'Isère.
Le détail des travaux, qui concernent notamment le désamiantage et la dépollution, a été présenté en commission locale SPR (Site Patrimoine Remarquable) le 2 octobre dernier. Le processus de démolition devrait débuter au cours du 1er semestre 2019.

Quant au Département de l'Isère, ses services ont lancé le concours d'architecte. Par la suite nous pourrons donc travailler sur le projet qui viendra s'insérer dans la partie restante de la parcelle.

Route Forestière : mission accomplie

Notre commune est propriétaire d'une très grande forêt située au dessus de Sainte Marie du Mont.
Nous réalisons l'exploitation de cette forêt en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) depuis des années, et cette exploitation raisonnée procure de bons revenus à notre commune. Au cours des deux dernières années, l'exploitation était devenue impossible car le chemin forestier permettant l'évacuation du bois avait été très abimé par le passage des grumiers et raviné par plusieurs glissements de terrain.
Les travaux de réalisation de cette route devaient débuter au printemps 2018, mais suite à des conditions météo défavorables et à de nouveaux glissement de terrain, ce démarrage n'avait pu se faire, et les contraintes de la loi sur l'eau nous rendaient presque impossible sa réalisation en 2018.

Quand la météo est de notre côté

Début Septembre, suite à des prévisions météo favorables, nous avons pris la décision de lancer le chantier, et notre partenaire, l'entreprise Midali, a mis de gros moyens en œuvre pour aller le plus vite possible. Le soleil aidant, le terrain sec étant favorable, ces travaux ont pu être menés à bien en un temps record et le chantier est terminé.
Nous avons déjà mis en vente les bois coupés lors de la réalisation de la route, et nous allons mettre en coupe de nouvelles parcelles très vite.

Rappelons que ce projet a été subventionné à 80%.

Les travaux de La Cuiller touchent à leur fin

C'est un long et difficile chantier qui d'ici quelques semaines va se terminer sur cette partie de la commune qui avait été particulièrement touchée les 4 et 5 janvier derniers lors du passage de la tempête Eleanor.

La commune fût reconnue en état de catastrophe naturelle le 14 février

Chacun a encore en mémoire, et assurément pour de longues années, ce douloureux épisode climatique qui n'avait pas épargné les habitants de ce secteur du village qui avaient vu alors le ruisseau de La Fourchette sortir de son lit, détruisant tout sur son passage. Très vite alors la municipalité, par le biais de son maire Christophe Engrand, avait tout mis en œuvre pour que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle, ce qui fut chose faite dès le 14 février. Avant cela, une procédure d'urgence avait été engagée par l'Intercommunalité et la commune dans le cadre de la compétence eau/assainissement/Gemapi/Voirie.

Quelque 500 000 € de travaux pour assurer la sécurité des habitants de ce quartier

Le 27 mars une réunion avec le maitre d'œuvre, l'Office National des Forêts – Service RTM, et l'entreprise Midali, lançait officiellement les travaux d'une envergure exceptionnelle mais indispensable à la sécurité des habitants de ce quartier. Pour se rendre mieux compte de l'ampleur des dégâts, une délégation ministérielle emmenée par Denis Degrelle, chef du bureau aménagement des territoires au sein de la Préfecture de l'Isère, et la députée Catherine Kamowski, était venue sur place au mois de juin. Le but alors étant de définir au mieux les aides éventuelles que pourraient apporter en terme de subventions la Région, le Département mais aussi l'Etat. Depuis, les choses ont grandement évolué et d'ici la fin du mois de novembre cette partie du quartier de La Cuiller retrouvera quiétude et sérénité.

L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DE FORT BARRAUX

Fort Barraux, un site aussi atypique que majestueux

Devenu propriété de la commune en 1988, plusieurs solutions s'offraient à l'équipe municipale de l'époque quant à la gestion de ce patrimoine. Mais très vite, l'une d'entre elles fit l'unanimité, à savoir la création d'une association chargée de veiller à sauvegarder ce lieu prestigieux. C'est ainsi qu'en 1989 était créée l'Association pour la Sauvegarde et la Valorisation de Fort Barraux. Un an plus tard, Fort Barraux était classé monument historique. L'association a un rôle de Sauvegarde : entretien, réparations.

Elle a aussi un rôle de Valorisation, promouvoir et animer ce site patrimonial chargé de plus de 400 ans d'histoire, tout en donnant la possibilité à chacun de mieux connaître le patrimoine de notre village et plus particulièrement de Fort Barraux.

Un rôle de guide mais aussi de préservation de ce patrimoine local

Depuis 1989 plusieurs présidents, François Lesbros, Philippe Bonnet, Philippe Thuet, Alain Vigreux et aujourd'hui Pierre Marzocca, entourés d'une équipe de bénévoles, se sont mis en quête de mener à bien cette mission. Ainsi, grâce aux visites guidées menées par trois animateurs du patrimoine passionnés que sont Patrick Deschamps, Ghislain Garlatti et Florence Kieffer, Fort Barraux est de plus en plus connu. Le rôle de l'association est aussi d'alerter sur les éventuels soucis, de faire le lien avec les autres associations du village. Autant d'activités qui, chaque jour, sont menées par une équipe de bénévoles malheureusement trop peu nombreuse. « Parallèlement à ceci nous effectuons, dans la limite de nos moyens, divers travaux que nous souhaitons pérennes et prochainement nous envisageons de rénover la grande poudrière, nous explique Pierre Marzocca. Mais le rôle de l'Association pour la Sauvegarde et la Valorisation de Fort Barraux est également de faire des recherches historiques sur ce site au sein du service historique de la défense à Vincennes, car aujourd'hui, comme le rappelle Pierre Marzocca, « tout n'a pas été dépouillé ».

Travailler en osmose avec la municipalité pour pérenniser la vie de ce haut lieu de l'Histoire

Enfin, dernier rôle de l'association et pas des moindres, être au plus près de personnes qui sont à la recherche de dossiers sur des ancêtres qui auraient pu être internés au sein du Fort en allant piocher dans les archives départementales.

Les Journées Européennes du Patrimoine, qui en cette année 2018 ont connu un véritable succès avec près de 2 000 visiteurs, sont également un formidable vecteur de la reconnaissance de Fort Barraux. Mais tout ceci, tout ce travail quasiment au quotidien, ne pourrait se faire sans des bénévoles aussi passionnés que passionnants et c'est pourquoi les responsables de l'Association pour la Sauvegarde et la Valorisation de Fort Barraux lancent un appel à toutes les bonnes volontés pour venir les rejoindre et les aider dans leur mission qui est de promouvoir encore et toujours la richesse de notre patrimoine. Et pour conclure, Pierre Marzocca nous rappelle l'osmose qui existe entre la municipalité et les membres de l'association, une osmose indispensable car chacun a besoin de l'autre pour que Fort Barraux reste ce lieu qui au fil du temps est devenu la fierté de notre village.

Barorando

TOUJOURS UNE FORTE ACTIVITÉ DANS L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE LA MARCHE

C'est tout d'abord une trentaine d'adhérents qui s'est rendue à Saint Tropez pour randonner en bord de mer et dans l'arrière pays.

L'association a ensuite été très présente au vide grenier en assurant la gestion du stand diots/ frites qui a distribué plus de 70 kilos de frites et plus de 100 diots (il a même fallu aller se réapprovisionner en cours de journée).

APRÈS 15 ANNÉES, ROBERT ENGRAND QUITTE LA PRÉSIDENCE DES COMPAGNONS DE LA MARCHE.

Une nouvelle fois, qu'elle paraissait petite la salle Vauban en ce jeudi, jour d'Assemblée Générale pour les Compagnons de la Marche ! En effet, comme à l'accoutumée, plus d'une centaine de ces infatigables randonneurs et amoureux de la nature avaient pris place aux côtés de Noël Remy, adjoint à la vie associative.

142 adhérents, des finances saines et des sorties toujours aussi nombreuses

Très vite, le président Robert Engrand, adressait des remerciements, à son bureau tout d'abord, aux accompagnateurs ensuite, puis à la municipalité pour son soutien et enfin aux agents des services techniques pour leur travail.

Puis, le temps est venu de parler chiffres. Les effectifs sont toujours aussi importants avec 142 adhérents, les finances sont saines grâce à une gestion admirable et les sorties au nombre de 123 pour près de 2000 participants ont toujours le même succès.

Mais randonner demande aussi beaucoup d'attention et un point a été fait sur la sécurité avec trois éléments primordiaux : le choix d'un niveau adapté, un bon équipement et une bonne condition physique. Il a également été rappelé l'implication de l'association dans la vie du village par sa présence lors de nombreuses manifestations, commémorations… ou encore auprès des élèves comme accompagnateurs lors des sorties de ski.

Robert Engrand, un homme au cœur immense et à la générosité exceptionnelle

Mais cette Assemblée Générale aura aussi revêtu un aspect tout particulier, celui de l'émotion lorsque celui qui préside aux destinées de l'association, Robert Engrand, annonça son départ. Après 15 ans passé à la tête des Compagnons de la Marche et quelques 55 années de vie associative, ce bénévole très impliqué passe en effet la main tout en restant membre du bureau. Un choix certainement difficile mais néanmoins réfléchi pour un homme au cœur immense, à la générosité exceptionnelle. Et la standing ovation que lui réservèrent ses amis randonneurs vint confirmer que Robert Engrand est et restera un bénévole mais avant tout un homme hors du commun. Après la remise de différents cadeaux la journée se poursuivit autour de la table avec un succulent repas confectionné par le Château du Mollard.

Acca

LES NOUVELLES DES CHASSEURS

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Isère du 9 septembre 2017 à 7 heures au 28 février 2019 au soir.

POUR BARRAUX, La chasse est **OUVERTE les lundis, jeudis, samedis, dimanches.**

Cohabiter entre chasseurs et promeneurs, c'est possible. il suffit d'adopter les bons réflexes.

Restez au maximum sur les sentiers, un habit et un sac voyants sont évidement une sécurité supplémentaire. A chaque battue, un panneau chasse en cours est posé à l'entrée des chemins.

Le 24 juin 2018 a été voté à l'Assemblée Générale un nouveau bureau :

Président : MOLLOT Edouard
Vice président : MONTEIRO Bertrand
Secrétaire : GIROD Benjamin
Trésorier : GIROD Robert
Membre du bureau : THIABAUD Pierre
PORTIER Simon

Nous comptons 35 chasseurs sur la commune de Barraux.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le président au 0677578067

Jaya

ÊTRE EN SANTÉ ET EN JOIE PAR L'ÉNERGIE, LA COULEUR ET LE SON

Venez découvrir comment lors des

- COURS : mardi de 9h30 à 11h Détente et énergie
- ATELIER samedi 27 octobre de 9h à 12h : « Conscience corporelle et son »

Se mettre à l'écoute de son corps en conscience procure une détente qui sera encore approfondie par les sons (bols tibétains, diapason de cristal...)

- ATELIER Vitrail les vendredi de 14h à 17h30

Créer votre propre vitrail vous plongera dans l'énergie subtile du verre et de la couleur. Il s'agit de respecter une technique mais aussi d'être à l'écoute de son senti, de se faire confiance et de s'abandonner au plaisir de créer.

- et nous participerons au Marché de Noël le samedi 8 décembre avec les vitraux réalisés.
- **Jaya c'est aussi des conférences, des soirées à thèmes, des sorties découvertes.**

Pour toute activité, inscription préalable indispensable 06 87 49 83 07. Adhésion15 €

Association JAYA
Espace JAYA – 27 rue de la Croix - Barraux ; être-soi-wix.com

Cie Artiflette

LA CIE ARTIFLETTE A ORGANISÉ LES 12, 13 ET 14 OCTOBRE UN WEEK END PÉTILLANT !

Un temps de spectacle et de convivialité sur la place de l'école décorée pour l'occasion et où régnait un air de fête de village.

Le WE a commencé en beauté le vendredi soir avec "La Circonférence des Particules", un spectacle de théâtre burlesque qui a eu lieu au Baromètre. 90 personnes ont apprécié le jeu et l'humour caustique de Nicolas Prugniel.

Le lendemain était joué pour 200 personnes dans la cour de l'école le spectacle "Purjex, le monde est sauvé" qui nous a emmené dans son délire visionnaire.
Le soir, la dernière création de la Cie Artiflette "Les Copains d'en bas, Chroniques d'un quotidien dans la cité Magnolia" était à découvrir. Un spectacle de théâtre et récit conté, tissé de mots et de musique.

Le dimanche, c'était place aux enfants !
Dès 2 ans, le spectacle "Mon bonhomme de neige", conte dansé, a ravi le public familial, avec 2 représentations qui ont fait salle comble.
A 15h, devant 200 personnes rassemblées dans la cour de l'école, Olaf Fabiani a présenté un "Chantier ouvert au public", une étape de travail de sa nouvelle création "Le Cirque à moi tout seul !" .

Durant tout le WE les grands jeux en bois de la MJC et du Baromètre n'ont pas désempli, les bons repas du collectif Chaudevant ont été grandement appréciés, et les familles ont fait durer le plaisir en buvant un coup au bar fleuri ou en dégustant une crêpe maison.

Pour les prochain RV de la Cie Artiflette n'hésitez pas pas à faire un tour sur **www.artiflette.com**

Photos, vidéos, actus,... sur notre site : www.artiflette.com
Notre page facebook : www.facebook.com/artiflette

Fnaca

13 SEPTEMBRE, UN ANNIVERSAIRE : LES 60 ANS DE LA FÉDÉRATION

Au sommet de la Bastille Pascale démarra la journée par la lecture d'un texte :

Partis en covoiturage depuis Barraux, seize participants
Se rendirent à Grenoble au fort de la Bastille en découvrant
Le musée des troupes de montagne, des combattants
Surnommés par leurs adversaires « les Diables Bleus » des années durant,
Cela depuis la première guerre mondiale malheureusement.

Rappelons l'héroïque résistance de nos poilus contre les allemands,
La route de la voie sacrée et les camions en convois incessants,
Depuis Verdun, combien de stèles, de monuments ?

Pensées à nos soldats, les forces alliées de 39-45, le débarquement.
Dans chaque région combattaient les maquisards, les résistants.

Ce jour là, au musée, un espace est dédié plus précisément
A la 27ème « Division d'Infanterie Alpine en Algérie » présentant
Son action dans son implantation en Kabylie pendant huit ans,
De 1954 à 1962 une guerre sans nom, souvenons nous en !

Et cependant le 19 mars 1962, midi sonnant…
Le cessez-le-feu en Algérie est éloquent,
Ce fut annoncé par le Général De Gaulle officiellement.

Depuis, la France vit en paix, en commémorant ;
Nous rendons hommage à tous ces disparus se sacrifiant ;
Cela fait partie du devoir de mémoire, à nos yeux, si important.
Nous les fidèles amis de la FNACA, avons pensé aux absents,
Et avons levé nos verres à notre fédération tout en évoquant
Que nos droits légitimes reconnus sont méritants,
Même si le chemin fut long en les attendant.

Que la vie était belle à cet instant présent !
La preuve, nous étions réunis pour déjeuner au Téléférique, le restaurant
Pour passer un bon moment entre adhérents et sympathisants,
Merci à tous ceux qui ont participé et tout particulièrement
A Hélène, André, Noël d'avoir partagé cet évènement.

Dernier trimestre 2018
- Vendredi 5 octobre : journée en bus à Ars-sur-Formans (Ain), 43 participants inscrits.
- Vendredi 19 octobre dès 19h : buvette lors d'une soirée culturelle au fort « Du swing sous le béret »
- Dimanche 28 octobre : 56e congrès départemental à Vienne.
- Dimanche 11 novembre : participation à la cérémonie à 11h45 au monument aux morts à Barraux.

Amicale des donneurs de sang

Vous avez été nombreux à vous mobiliser lors de la dernière collecte à Barraux le 22 août dernier, suite à la campagne d'été lancée par l'EFS.
En effet 99 donneurs se sont présentés, 87 poches ont été ainsi prélevées.
Au nom des malades MERCI.
Il est important aussi que de nouveaux donneurs viennent faire don de leur sang pour compenser les donneurs habituels qui ont atteint la limite d'âge, pour la première fois depuis longtemps, nous n'avons pas eu de nouveaux donneurs lors de cette collecte.

Chaque année, grâce à la générosité des donneurs, 1 million de patients sont soignés, il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins.

C'est pourquoi nous comptons sur vous lors des 2 prochaines collectes à :
CHAPAREILLAN Salle polyvalente les :
Vendredi 2 novembre 2018 de 16h30 à 19h45.
Vendredi 18 janvier 2019 de 16h30 à 19h45.
Pour un premier don, munissez-vous d'une pièce d'identité avec photo

Le don de sang bénévole, je fais le geste sans savoir pour qui, mais en sachant pourquoi !
Vous voulez en savoir plus rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Le Baromètre

LE CAFÉ ASSOCIATIF DE BARRAUX

Au baromètre, cet été, aidé par le beau temps, vous avez pu profiter de belles soirées pour partager un apéro avec des amis, profiter des concerts, jouer avec vos enfants, manger une pizza, danser, faire de nouvelles connaissances, …

Cet automne, Les permanenciers du baromètre vous accueilleront les lundis soir de 17h30 à 21h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h avec un programme toujours aussi riche.

Chacun peut proposer des activités ou des évènements pendant le temps des permanences : partager sa passion, son savoir-faire ... Vous êtes aussi bien sûr les bienvenus derrière le bar si le cœur vous en dit. Nous sommes à l'écoute de tous pour la suite de cette formidable aventure !

Un grand merci au Jardin de Merlin qui nous accueille !

Pour suivre le programme :
Site internet : http://lebarometre.org/accueil/
Facebook : @38530lebarometre

Renseignement au 06.16.92.85.11
ou cafeassobarraux@gmail.com

Club Timbrophile HG

Forum des associations :
1er septembre à Fort Barraux
Le forum des associations est toujours une occasion de se faire connaître. Cette année encore nous n'avons pas obtenu plus d'inscriptions que les autres années. Toutefois quelques contacts ont été noués avec des barrolins qui décideront peut-être un jour de nous rejoindre.

Journées du patrimoine :
16 septembre à Fort Barraux
Notre stand, situé dans la chapelle du Fort, a reçu de nombreux visiteurs tous très intéressés par nos présentations "Barraux en cartes postales anciennes" et "Histoire de la Poste à Barraux".
Un grand merci à l'association de Sauvegarde de Fort Barraux de nous avoir invités

15e bourse multi collections
21 octobre Salle de La Gache
Les exposants, venus pour certains de loin, ont pu échanger avec un public attentionné.
La journée s'est bien déroulée, les participants ont décidé de participer à notre 16e édition en 2019.

Projets jusqu'à fin décembre 2018 :
- du 10 au 25 novembre nous participons à l'exposition sur le Centenaire de la Guerre 1914 – 1918 à Fort Barraux. Nous présenterons 11 panneaux retraçant l'histoire de la Grande Guerre, de son origine au krach de Wall Street en 1929, illustrée par des timbres et documents postaux.

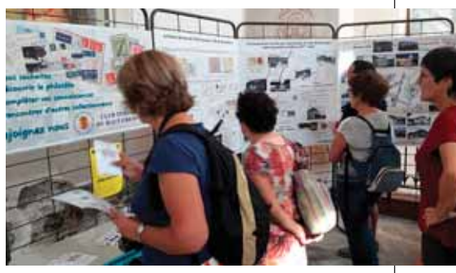

MJC

EN AVANT POUR DE NOUVELLES AVENTURES

Nous vous avons retrouvé nombreux à l'Assemblée générale du 31 août ainsi qu'au forum des associations le 1er septembre et nous vous en remercions !

Cette année 2018/2019 est marquée par un changement de présidence avec Sylvain, l'arrivée de nouveaux bénévoles au sein de la MJC : avec Magalie, Sonia, François et Nicolas, une nouvelle aventure commence.

La MJC va bien, avec 16 bénévoles au CA certains étant référents d'activités, 9 activités enfants, plus de 12 activités adultes et plus de 300 adhérents de 4 à 84 ans !!

De nouvelles activités vous sont proposées : sophrologie encadrée par Sylvie, espagnol par Keny, atelier BD par Nicolas.

Au cours de l'année, des stages self défense pourront être à nouveau organisés en fonction de la demande, ainsi que des stages origami ; merci de vous rapprocher de la MJC si vous êtes intéressés.

Mail : mjcmpt.barraux@gmail.com.

Prochains rendez-vous : le carnaval le samedi 9 mars 2019 puis la fête de la MJC en juin 2019 !

Les Pénélopes

SEPTEMBRE, MOIS DE LA RENTRÉE POUR LES BRODEUSES.

La reprise s'est faite dans la joie de nous retrouver après deux mois de repos bien mérité.

La nouvelle année s'annonce riche en événements : le 17 novembre 2018 notre Expo-vente se tiendra à la Maison Bèque et au mois de décembre nous serons présentes au Marché de Noël de Barraux.

Venez nombreux voir nos créations, cela peut vous donner des idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Si vous voulez passer d'agréables moments, vous pouvez nous rejoindre une fois par mois pour une journée à la Maison Bèque de 9 h 30 à 16 h 30.

Inscription sur place ou sur : assoc-les-penelopes@hotmail.fr

Comité de Jumelage

BEAUCOUP D'ACTIVITÉS CET ÉTÉ POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE

• Du 13 au 18 juillet, 26 personnes dont 8 jeunes de moins de 18 ans ont fait le déplacement à Lanhouarneau où nous avons eu, comme souvent à cette période, un temps magnifique et à peine moins chaud que chez nous.

La convivialité a été le maître mot de ces quelques jours.

Pour les plus jeunes, les activités nautiques étaient à l'honneur avec le char à voile, la pirogue de mer, le paddle, le kitesurf, le wakeboard sans oublier un après-midi dans un parc d'attractions nautiques.

Une sortie en mer a rassemblé Barrolins et Lanhouarnéens avec un départ de Erquy, port célèbre pour la pêche de la coquille Saint-Jacques, en direction du Cap Fréhel en passant par la réserve ornithologique de la Fauconnière. En plus des splendides paysages avec une vue superbe sur le Fort La Latte, nous avons pu voir des dauphins et des pingouins ainsi que toutes sortes d'oiseaux marins. L'après-midi, nous avons découvert le travail d'un ostréiculteur avec dégustation d'huîtres ou de terrine de poisson.

D'autres activités : comme le championnat du monde de ramassage des échalotes, fête du 14 juillet avec cochons grillés et feu d'artifice, visite d'une cactuseraie, défilé folklorique, …

Bien évidemment, la finale de la coupe du monde de football a été suivie avec beaucoup d'enthousiasme sur un grand écran installé dans le gymnase.

Nos amis Bretons viendront nous voir du 15 au 19 février 2019. Certains d'entre eux prolongeront leur séjour pour profiter de la neige. Une douzaine de jeunes lanhouarnéens iront faire du ski à Chamrousse avec les barrolins de l'espace jeunes.

• Le 19 août, 25 personnes se sont retrouvées autour d'un barbecue. C'était l'occasion d'échanger les souvenirs sur notre séjour du mois de juillet. Les photos ont été rassemblées pour pouvoir présenter un petit diaporama lors de notre participation au forum des associations du 1er septembre où de nouvelles familles se sont dites partantes pour nous rejoindre.

• Tout au long de l'été nous avons préparé le vide grenier qui a été à nouveau un succès. Nous avons essayé de satisfaire au mieux les différentes demandes des uns et des autres. Dès 5 heures du matin, une vingtaine de personnes accueillait 239 exposants. Organisateurs et participants ont été contents de cette journée où le soleil a été très généreux.

Venez-nous rencontrer sur le marché de Noël où comme ces dernières années, nous ferons des crêpes ou lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu début janvier.

Harmonie Les Enfants de Bayard

2 HARMONIES EN CONCERT AU CHEYLAS

Afin de commencer en beauté cette nouvelle année musicale, l'harmonie Les Enfants de Bayard de Pontcharra invite le très bel orchestre de "l'Hay Les Roses" (Région Parisienne). Ces 2 orchestres seront en concert au gymnase de Le Cheylas le 3 Novembre à 20h30.

L'harmonie de l'"Hay Les Roses" a invité les musiciens de Pontcharra en mai dernier lors d'un Week End musical et c'est avec grand plaisir que Pontcharra retourne l'invitation afin de partager et faire de la musique ensemble, mais aussi faire découvrir notre belle région.

Ce sont donc un peu plus de 100 musiciens qui auront le plaisir de vous emmener dans un voyage musical.

Alors, n'hésitez pas, notez dès à présent ce beau concert le 3 Novembre au Cheylas.
Les musiciens vous attendent nombreux !
(Entrée libre au chapeau)

Nos dates de concert jusqu'en mars 2019
- Dimanche 11 novembre :
  Cérémonies officielles (Chapareillan - Pontcharra Barraux)
- Dimanche 18 novembre :
  Messe Ste Cécile Pontcharra
- Samedi 9 février
  Concert Coléo avec l'Harmonie de Ambérieu
- 23 mars :
  Concert Barraux avec Symphonique de Chabeuil

Sou des écoles

LE SOU DES ÉCOLES FAIT SA RENTRÉE ET VOUS PRÉSENTE LE NOUVEAU BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Président : Jérôme Ortega
Vice-Présidente : Prisca Marotte
Trésorière : Aurélie Lazaro
Trésorière adjointe : Agathe Bouchard
Secrétaire : Sophie Gonzalez
Secrétaire adjointe : Sabine Di Clémente

Entouré d'une équipe toujours aussi dynamique et motivée, il ne fait pas de doute que cette année sera dans la continuité des précédentes, avec de belles manifestations organisées et des projets de qualité proposés par les enseignantes à nos enfants.
Nous comptons sur votre collaboration lors des différentes actions que nous allons mener. Celles-ci sont actuellement en cours de discussion, et nous ne manquerons pas de communiquer avec vous tout au long de l'année.

Vous pouvez également venir nous voir ou nous contacter à souecolebarraux@gmail.com.

Grandis-moi !

ANIMATIONS D'AUTOMNE

Pour les enfants :

Avec la rentrée, le cabinet de sage-femme de Barraux ouvre à nouveau ses portes aux petits de moins de trois ans pour les Mercredis « Mom'en confiance ». Les prochaines dates de rencontre auront lieu les 7 novembre, 21 novembre, 5 décembre et 19 décembre.

Pour les parents

- Soirée « Paroles de papas »
  le lundi 19 novembre au Baromètre.
  Une deuxième édition après le succès de la première.

Pour tous :

- Mercredi 31 octobre au Baromètre :
  Atelier sur le thème d'Halloween
- Mercredi 5 décembre :
  Atelier de fabrication de lanternes en préparation de la fête des lumières et de Noël.

Contact : Tél. 06 09 08 40 89
assograndismoi@gmail.com
site : assograndismoi.wordpress.com

Club du Furet

NOTRE FURET COURT TOUJOURS !

Après un début d'année bien rempli par nos journées sur place, nous avons repris l'autocariste pour :

- **en juin** : la Drôme (jardin des papillons)
- **en juillet** : entre la Tarentaise et la Savoie, le col de la Madeleine, avec un petit plus jusqu'à Val d'Isère et le barrage de Tignes.
- **en août** : la Chartreuse et ses 3 cols, et nous continuons…
- **en septembre** : grenouilles à Aiguebelette et visite de la Maison du Lac.
- **en octobre** : chez un horticulteur au château de Voreppe, visite du caveau
  (repas cochon grillé !!)
- **en novembre** : le 17/11, repas à La Gache
- **en décembre** : le 18/12, Noël au Cheylas au Carré Gourmand.